



Société anonyme au capital social de
499.444,50 euros

Siège social : 2 bis, avenue
Taillebourg

75011 Paris

388 380 073 RCS Paris

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS
GRAPHIQUES DU 8 JUIN 2026**

Ordre du jour

- présentation pour avis des propositions d'éco-modulation au titre de l'année 2027 ;
- présentation pour avis du taux de présence conventionnelle des standards papier-carton en mélange à trier et papier-carton mêlés triés ;
- présentation pour information d'un point d'étape des nouvelles filières de recyclage.

I. Registre de présence

Le 8 juin 2026 à 14h00,

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques (le « **Comité** ») de la Société se sont réunis au siège du Groupe Citeo et par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation de la Directrice des Affaires Publiques de la Société, en date du 26 mai 2026, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Adelphe :

Représentants du collège « producteurs »

- M. Denis GRIVET, titulaire, représentant de la Fédération des Entreprises de Boulangerie (FEB).

Représentants du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets »

- M. Mostafa ABOULFARAJ, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Magali MAURICE, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

Représentants du collège « collectivités territoriales »

- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Bertrand BOHAIN, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage (CNR).

Représentants du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs »

- Mme Marine BONAVIDA, suppléante, représentante de Zero Waste France.

Est absent :

Au titre du collège des producteurs :

- La représentante de LEEM ;
- La représentante de Brasseurs de France.

Au titre du collège des opérateurs :

- Le représentant de la FNADE.

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- La représentante de France Nature Environnement (FNE) ;
- La représentante de Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Emmanuel RACINET, Censeure d'Etat ;
- Anne Catherine RATINAUD, Directrice Projets, Citeo ;
- Julien DUBOURG, Directeur Client et Marketing, Citeo ;
- Gaultier MASSIP, Ingénieur Eco-conception, Citeo ;
- Julien BURINI, Directeur Reprise et traçabilité ;
- Clémence DEFOULOY, Responsable affaires réglementaires et concertation, Citeo ;
- Line HINDERER, Chargée de mission agrément et concertation, Citeo.

Clémence DEFOULOY est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités **(la « Secrétaire de séance »)**.

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le Comité a valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

1. Présentation pour avis des propositions d'éco-modulation au titre de l'année 2027

Résultat du vote du Comité des Parties Prenantes de Adelphe :

Au titre du collège des producteurs :

- Fédération des Entreprises de Boulangerie (FEB) : **Favorable**

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Confédération des Métiers de l'Environnement (CME) : **Abstention**
- Alliance Recyclage : **Favorable**

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Cercle National du Recyclage (CNR) : **Abstention**
- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- Zero Waste France : **Abstention**

Avec trois (3) avis favorables, zéros (0) avis défavorable et trois (3) abstentions, le Comité approuve la proposition d'éco-modulation au titre de l'année 2027.

2. Présentation pour avis du taux de présence conventionnelle des standards papier-carton en mélange à trier et papier-carton mêlés triés

Résultat du vote du Comité des Parties Prenantes de Adelphe :

Au titre du collège des producteurs :

- Fédération des Entreprises de Boulangerie (FEB) : **Favorable**

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Confédération des Métiers de l'Environnement (CME) : **Favorable**
- Alliance Recyclage : **Favorable**

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Cercle National du Recyclage (CNR) : **Favorable**
- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- Zero Waste France : **Favorable**

Avec six (6) avis favorables, zéros (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve à l'unanimité des présents le taux de présence conventionnelle des standards papier-carton en mélange à trier et papier-carton mêlés triés.

**Président du Comité des Parties Prenantes
Adelphe**

*Denis GRIVET
Fédération des Entreprises de la Boulangerie*

**Scrutatrice - Comité des Parties Prenantes
Adelphe**

*Magali MAURICE - Confédération des Métiers de
l'Environnement*

Denis Grivet

Magali Maurice